

Sa demande fut refusée. Non seulement, elle était parvenue hors des délais définis par l'instruction (au plus tard le 10 avril 1945). Mais de plus, Jean Quéméré ne rentrait dans aucune des catégories définies par le même texte.

Ce fut la seule demande de cette nature pour le scrutin de mai-juin 1945 remporté par Albert Montuire (SFIO).

Le vote par correspondance fut maintenu, toujours sous certaines conditions, jusqu'en 1975 avant d'être remplacé par le vote par procuration, considéré comme plus sûr.

L'Archive de la Quinzaine n°435

Du lundi 22 février au samedi 6 mars 2021

Le chemin du Plessis-Piquet

(1898)

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30/
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

Archives municipales
10, rue Jean Jaurès
92 260 Fontenay-aux-Roses
Tel. 01 41 13 21 12

david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>

L'Archive de la Quinzaine¹ n°434

Du lundi 8 février au samedi 20 février 2021

Le vote par correspondance

(1945)

Le vote par correspondance utilisé par les élections politiques fut mis d'abord mis en place pour le scrutin de 1919. Il était alors réservé aux réfugiés des régions occupées au sortir de la Grande Guerre. Il fut ensuite appliqué aux forces françaises présentes en Rhénanie pour les élections de 1924.

Après la Seconde Guerre mondiale, nouvelles circonstances extraordinaires, une instruction ministérielle du 15 mars 1945 encadre la pratique en vue des prochaines élections municipales. Quatre cas sont retenus : être réfugié dans une autre région, en fuite (pour échapper à la Gestapo ou la police de Vichy), déporté et établi dans une autre commune, militaire hors de sa commune d'origine.

Le 16 avril 1945, Jean Quéméré, habitant habituellement au 8 rue Guérard, adresse une demande de vote par correspondance depuis Gouesnac'h dans le Finistère (AMFaR 1K142) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

date de la
course action -
10 Avril 1945

10. Jour

10^{ème} Jour - 8 jours avant

Gouesnac'h, le 16 Avril 1945

Monsieur le Maire



J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir m'envoyer les bulletins de vote
si comme j'ai vu sur les journaux
on a le droit de vote par correspondance.
Je vous joint à ma lettre une enveloppe
timbrée à mon adresse.

J'étais électeur dans votre commune que
j'habitais au 8 rue Guérard.
certaines circonstances m'empêchent pour le
moment de retourner.

Veuillez agréer monsieur le maire mes
plus sincères salutations

Quéméré Jean

Voici mon adresse

Quéméré Jean

Guéilly

Gouesnac'h

(Finistère)